

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 08982

Numéro SIREN : 330 589 755

Nom ou dénomination : CLARINS

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2022 sous le numéro de dépôt 10996

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

126D4596CBCD4E9...

Désignation de l'entreprise : SAS CLARINS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 12 Avenue de la Porte des Ternes 75017 PARIS 17E

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 0 5 8 9 7 5 5 0 0 0 5 8

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX	23 827 841	CQ	18 004 544	5 823 296	5 776 838	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	48 034 286	AG	25 804 351	22 229 934	6 492 288	
		Fonds commercial (1)	AH	937 673 160	AI		937 673 160	937 673 160	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	36 660 543	AK		36 660 543	26 178 305	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	237 283	AO		237 283	237 283	
		Constructions	AP	10 159 272	AQ	6 652 624	3 506 648	4 066 647	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	63 335	AS	50 492	12 843	17 492	
		Autres immobilisations corporelles	AT	21 220 512	AU	16 779 950	4 440 561	5 761 582	
		Immobilisations en cours	AV	5 924	AW		5 924	85 323	
		Avances et acomptes	AX		AY			1 794	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	521 324 435	CV	51 297 268	470 027 167	367 016 870	
		Créances rattachées à des participations	BB	523 334 858	BC		523 334 858	1 433 596 438	
		Autres titres immobilisés	BD	8 079	BE		8 079	8 079	
		Prêts	BF	11 368 110	BG		11 368 110	57 583 000	
		Autres immobilisations financières*	BH	14 011 834	BI		14 011 834	14 066 211	
	TOTAL (II)		BJ	2 147 929 478	BK	118 589 231	2 029 340 247	2 858 561 316	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT		BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	30 322	BW		30 322	128 677	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	72 088 385	BY	161 854	71 926 531	26 311 278	
		Autres créances (3)	BZ	39 759 460	CA	1 666 256	38 093 203	53 990 491	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 009 276	CE	7 749	8 001 527	5 000 000	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	101 337 594	CG		101 337 594	132 978 899		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 258 133	CI		10 258 133	8 648 149		
	TOTAL (III)	CJ	231 483 172	CK	1 835 859	229 647 313	227 057 496		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	630			630	757		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 379 413 282	1A	120 425 091	2 258 988 191	3 085 619 570		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	523 449 889	(3) Part à plus d'un an	CR	1 407 701
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				SAS CLARINS		Néant ☐ *	
				Exercice N		Exercice N – 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 164 023 104)			DA	164 023 104	164 023 104	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	155 272 867	155 272 867	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	16 402 310	16 402 310	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	155 889 886	155 889 886	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	500 060 065	800 060 065	
	Report à nouveau			DH	812 648 029	130 583 296	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	44 113 141	1 202 919 935	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	2 672 960	1 566 114	
	TOTAL (I)			DL	1 851 082 364	2 626 717 579	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	16 848 154	13 166 090	
	Provisions pour charges			DQ	7 114 001	3 275 641	
	TOTAL (III)			DR	23 962 155	16 441 731	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		23 518	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	260 029 497	346 916 268	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	37 863 370	17 304 139	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	52 276 067	38 981 277	
	Dettes fiscales et sociales			DY	23 851 674	20 956 484	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	9 003 594	7 688 461	
	Autres dettes			EA	7 343	9 887 918	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	912 123	698 680	
TOTAL (IV)			EC	383 943 672	442 456 748		
Ecart de conversion passif* (V)			ED		3 510		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 258 988 191	3 085 619 570		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	369 103 108	410 482 179
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CLARINS								Néant ☐ *	
			Exercice N					Exercice (N – 1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	23 044 830	FB	159 193 298	FC	182 238 128	156 228 703	
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	35 212 768	FH	43 068 852	FI	78 281 621	80 409 210	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	58 257 599	FK	202 262 151	FL	260 519 750	236 637 913	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	4 366 936	2 867 154	
	Subventions d'exploitation					FO	293 787	6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 074 897	14 379 987	
	Autres produits (1) (11)					FQ	67 347 662	34 147 741	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	341 603 035	288 038 796	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	113 657 890	93 381 746
Variation de stock (marchandises)*					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	121 658 327	95 222 522		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 915 342	5 695 682		
Salaires et traitements*					FY	44 654 964	50 477 552		
Charges sociales (10)					FZ	20 605 672	25 969 950		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*				GA	11 899 579	10 756 624	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 666 256		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	13 292 444	8 897 801	
Autres charges (12)					GE	52 899 379	30 195 681		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	384 249 857	320 597 562		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(42 646 821)	(32 558 765)	
opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	81 168 488	81 000 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 492 269	3 786 105	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 159 087	212 151	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	8 722 761	819 071	
	Différences positives de change					GN	362	10 432	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	93 542 969	85 827 761	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	5 039 103	14 502 138	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	786 497	827 629	
	Différences négatives de change					GS	30 670	9 873	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	5 856 272	15 339 641	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	87 686 696	70 488 120	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	45 039 875	37 929 354	

Désignation de l'entreprise											SAS CLARINS		Néant		*		
											Exercice N		Exercice N - 1				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	43 874		4 130			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	197 525		1 369 738 754			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	2 126 365		1 041 099			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	2 367 765		1 370 783 984			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	2 493 667		539 055			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	166 275		169 764 798			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	1 453 105		2 212 112			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	4 113 048		172 515 966			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)											HI	(1 745 282)		1 198 268 017			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ	3 387 864		3 304 619			
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	(4 206 412)		29 972 816			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)											HL	437 513 771		1 744 650 541			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)											HM	393 400 629		541 730 606			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)											HN	44 113 141		1 202 919 935			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO						
	(2) Dont	produits de locations immobilières									HY	4 865 051		5 463 803			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG	264 240		12 636			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *									HP						
		- Crédit-bail immobilier									HQ	1 516 159		2 120 929			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH	7 483		2 786			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	84 381 380		84 786 105			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK						
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)									HX	920 221		889 399			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC						
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)									RD						
	(9)	Dont transferts de charges									A1	825 708		1 734 960			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2						
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS									A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	66 387 797		32 990 647			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	7 738 184		4 684 572			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives			A6			obligatoires			A9						
		Dont cotisations facultatives Madelin			A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8						
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le											Exercice N						
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels				
SUR OPERATIONS DE GESTION																	
Indemnitéss Filiales											1 350 624						
Coût Rupture Conventionnelle Collective											657 187						
Coût destruction matériel											407 955						
Coût abandon de projet											63 319						
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :											Exercice N						
											Charges antérieures		Produits antérieurs				

Désignation

SAS CLARINS
330589755 IS1

31/12/2021

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

GROUPE CLARINS
CLARINS SAS

Notes
sur les états financiers au
31/12/2021

Bilan - Actif

	2021			2020	Variation
Exercice clos au 31 décembre en K€	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de Développement	23 828	18 005	5 823	5 777	46
Concessions, brevets et droits similaires	48 034	25 804	22 230	6 492	15 738
Fonds de commerce	937 673		937 673	937 673	0
Autres immobilisations incorporelles	36 661		36 661	26 178	10 482
Avances et acomptes					
Total immobilisations incorporelles	1 046 196	43 809	1 002 387	976 121	26 266
Immobilisations corporelles					
Terrains	237		237	237	0
Constructions	10 159	6 653	3 507	4 067	-560
Matériel et outillage industriels	63	50	13	17	-5
Autres immobilisations corporelles	21 221	16 780	4 441	5 762	-1 321
Immobilisations corporelles en cours	6		6	85	-79
Avances et acomptes	0		0	2	-2
Total immobilisations corporelles	31 686	23 483	8 203	10 170	-1 967
Immobilisations financières					
Participations	521 324	51 297	470 027	367 017	103 010
Créances rattachées à des participations	523 335		523 335	1 433 596	-910 262
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés + prêts	8		8	8	0
Prêts	11 368		11 368	57 583	-46 215
Autres immobilisations financières	14 012		14 012	14 066	-54
Total immobilisations financières	1 070 047	51 297	1 018 750	1 872 271	-853 521
Total actif immobilisé	2 147 929	118 589	2 029 340	2 858 561	-829 221
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Clients et comptes rattachés	72 088	162	71 927	26 311	45 615
Autres créances et comptes de régularisation					
Avances et acomptes	30		30	129	-98
Autres créances	39 759	1 666	38 093	53 990	-15 897
Charges constatées d'avance	10 258		10 258	8 648	1 610
Valeurs mobilières de placement					
Valeurs mobilières de placement	8 009	8	8 002	5 000	3 002
Actions propres					
Disponibilités	101 338		101 338	132 979	-31 641
Total actif circulant	231 483	1 836	229 647	227 057	2 590
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0	0
Ecarts de conversion actif	1		1	1	0
Total actif	2 379 413	120 425	2 258 988	3 085 620	-826 631

Bilan - Passif

Exercice clos au 31 décembre en K€	2021 Avant répartition	2020 Avant répartition	Variation
Capitaux propres			
Capital social	164 023	164 023	0
Primes d'émission	155 273	155 273	0
Réserve légale	16 402	16 402	0
Réserves réglementées	155 890	155 890	0
Autres réserves	500 060	800 060	-300 000
Report à nouveau	812 648	130 583	682 065
Résultat de l'exercice	44 113	1 202 920	-1 158 807
Situation nette	1 848 409	2 625 151	-776 742
Subventions d'investissement			0
Provisions réglementées	2 673	1 566	1 107
Total capitaux propres	1 851 082	2 626 718	-775 635
Provisions pour risques et charges	23 962	16 442	7 520
Dettes			
Dettes financières			
Emprunts	0	0	0
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0	24	-24
Dettes financières diverses	247 515	334 266	-86 751
Participation des salariés	12 514	12 650	-136
Total dettes financières	260 029	346 940	-86 910
Dettes d'exploitation et diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 863	17 304	20 559
Fournisseurs et comptes rattachés	52 276	38 981	13 295
Dettes fiscales et sociales	23 852	20 956	2 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 004	7 688	1 315
Autres dettes	7	9 888	-9 881
Produits constatés d'avance	912	699	213
Total dettes d'exploitation et diverses	123 914	95 517	28 397
Total dettes	383 944	442 457	-58 513
Ecart de conversion passif	0	4	-4
Total passif	2 258 988	3 085 620	-826 631

Compte de résultat**Exercice clos au 31 décembre**

en K€

	2021	2020
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires net	260 520	236 638
Production stockée		
Production Immobilisée	4 367	2 867
Subventions d'exploitation	294	6
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 075	14 380
Autres produits	67 348	34 148
Total produits d'exploitation	341 603	288 039
Charges d'exploitation		
Achats marchandises	113 658	93 382
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks sur matières premières et approvisionnements		
Autres achats	388	424
Services extérieurs	52 778	29 972
Autres services extérieurs	68 493	64 827
Impôts et taxes	3 915	5 696
Salaires et traitements	44 655	50 478
Charges sociales	20 606	25 970
Dotations aux amortissements sur immobilisations	11 900	10 757
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 666	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 292	8 898
Etalement des charges à répartir	0	0
Autres charges	52 899	30 196
Total charges d'exploitation	384 250	320 598
Résultat d'exploitation	-42 647	-32 559
Produits financiers		
Produits financiers de participations	81 168	81 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 492	3 786
Autres intérêts et produits assimilés	2 159	212
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 723	819
Différences positives de change	0	10
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers	93 543	85 828
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 039	14 502
Intérêts et charges assimilées	786	828
Différences négatives de change	31	10
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières	5 856	15 340
Résultat financier	87 687	70 488
Résultat courant avant impôts	45 040	37 929
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44	4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	198	1 369 739
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 126	1 041
Total produits exceptionnels	2 368	1 370 784
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 494	539
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	166	169 765
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 453	2 212
Total charges exceptionnelles	4 113	172 516
Résultat exceptionnel (note 14)	-1 745	1 198 268
Participation des salariés	3 388	3 305
Impôts sur les bénéfices	-4 206	29 973
Bénéfice de l'exercice	44 113	1 202 920

Les comptes annuels présentés dans ce rapport concernent la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, soit un exercice de 12 mois et ont donc été établis sur une durée comparable à l'exercice 2020.

1. FAITS MARQUANTS

1.1. OPERATIONS JURIDIQUES

(a) Par acte unanime en date du 18 janvier 2021, les associées de la société Clarins ont décidé une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 800 000 000 €. La mise en paiement de cette distribution a été effectuée :

- à la société Famille C, titulaire des actions de catégorie A et B, par la remise d'une partie de la créance que la société Clarins détenait sur la société Red Invest à hauteur de 754 253 078,88 € au titre du prêt du 12 mai 2020;
- à la société Clarlux, titulaire des actions de catégorie C, par inscription d'une somme de 45 746 921,12 € au crédit de son compte-courant ouvert dans les livres de la société Clarins .

(b) aux termes d'une lettre accord en date du 18 janvier 2021 (amendée par une lettre du 28 janvier 2021), les sociétés Clarins et Clarlux ont décidé d'opérer une compensation entre (i) la créance de compte courant de 45.746.921,12 € détenue par la société Clarlux sur la société Clarins et (ii) la somme de 45.746.921,12 € représentant une partie de la créance détenue par la société Clarins sur Clarlux au titre du prêt consenti le 28 mars 2018 ;

(c) dans le cadre d'une augmentation du capital social de la société Red Invest décidée par ses associées le 21 janvier 2021, la société Clarins a souscrit à 94.950.000 actions nouvelles émises au pair, soit une souscription totale de 94.950.000 €, par compensation avec la créance détenue par la société Clarins sur la société Red Invest au titre du contrat de prêt consenti le 12 mai 2020. Dans le même temps, la société Famille C a souscrit, dans les mêmes conditions, à 538.050.000 actions nouvelles, par compensation avec la créance détenue par la société Famille C sur la société Red Invest au titre du même prêt. La réalisation définitive de cette augmentation du capital social de la société Red Invest a été constatée par le Président le 21 janvier 2021. La participation de la société Clarins au capital social de la société Red Invest est toujours de 15% ;

(d) A la suite d'accords en date des 21 janvier et 30 avril 2021, la créance de la société Clarins sur la société Red Invest est dorénavant régie par une convention de prêt, conclue le 30 avril 2021 ;

(e) Le 4 mai 2021, la société Le Domaine Clarins, dont la société Clarins est associée unique, a réduit son capital social de 299.618 € à l'effet d'apurer ses pertes, par annulation de 299.618 parts sociales d'un euro (1€) de valeur nominale chacune. A l'issue de cette réduction du capital, la société Clarins a souscrit à l'intégralité des 99.618 parts sociales nouvelles de 1€ de valeur nominale, émises au pair, dans le cadre d'une augmentation du capital social du Domaine Clarins. La société Clarins a libéré sa souscription le même jour par versement de numéraire. A l'issue de ces opérations, le capital social du Domaine Clarins est d'un montant de 200.000 €, divisé en 200.000 parts sociales de 1€ de valeur nominale, détenues en intégralité par la société Clarins.

(f) Le 22 novembre 2021, la société Clarins a souscrit à l'intégralité des (i) 100 actions de 10 € de valeur nominale émises dans le cadre de la constitution de la société Clarins Azur et (ii) 100 actions de 10 € de valeur nominale émises dans le cadre de la constitution de la société Clarins Horizon ; la société Clarins étant leur associée unique ;

(g) Le 25 novembre 2021, la société Clarins a souscrit à l'intégralité des 100 actions de 10 € de valeur nominale émises dans le cadre de la constitution de la société Clarins Firmament ; la société Clarins étant son associée unique.

1.2. ORGANISATION CLARINS UNLIMITED ET IMPACT SUR LA POLITIQUE DE PRIX DE TRANSFERT

La mise en place de la nouvelle organisation Clarins Unlimited mise en place au 1^{er} janvier 2021 a conduit le Groupe à revoir sa politique de prix de transfert. Cette refonte s'est notamment traduite par les éléments suivants :

- La facturation de produits à Clarins France
- Le bénéfice de prestations de services de la part de Laboratoires Clarins
- La révision des contrats de licence de marque entre Clarins SAS et les hubs régionaux

1.3. INTEGRATION FISCALE

Au 1^{er} janvier 2021, la Société est détenue à plus de 95% par la société Famille C. Une nouvelle intégration fiscale est mise en place à compter de cette date, la société Famille C devenant la société mère d'intégration fiscale. Une convention en date du 21 avril 2021 fixe les conditions de répartition des charges et économies d'Impôts pendant la période où le régime de groupe s'appliquera et les conséquences de la sortie du groupe d'une filiale avant ou à la fin de la période d'option.

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale sont les suivantes :

- Le résultat fiscal des sociétés intégrées est déterminé comme si elles étaient imposées séparément,
- Les économies d'impôts liées à l'utilisation des déficits des sociétés membres du groupe ne sont que provisoires car les filiales concernées peuvent toujours les utiliser.

À la suite de ce changement, la dette d'intégration fiscale envers 2 filiales du groupe (Clarins France et Clarins Logistique) a été soldée pour 3 135 K€.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice jusqu'à ce jour, sont survenus les évènements suivants :

- (i) le 3 février 2022, la société Clarins a été remboursée de 4 M€, conformément au protocole d'accord du 24 décembre 2020 conclu avec L'Oréal SA ;
- (ii) Aux termes de décisions en date du 24 février 2022 :
 - (a) Il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian Courtin de ses mandats de membre et de Président du Comité de Surveillance ;
 - (b) Madame Prisca Courtin a été nommée en qualité de Présidente du Comité de Surveillance en remplacement ;
 - (c) Il a été pris acte du changement de représentant permanent de la société Famille C au sein du Comité de Surveillance, Madame Virginie Vérin remplaçant Madame Prisca Courtin ;

(d) Madame Virginie Courtin a été nommée en qualité de Directrice Générale de la société Clarins.

(iii) Par ailleurs, le 1^{er} mars 2022, les membres du Comité de Surveillance, sur proposition du Comité de Direction, ont :

- (a) autorisé la Société à souscrire en numéraire à l'augmentation du capital social de la société Clarins Firmament, sa filiale à 100% (907 777 536 RCS Paris), pour un montant de l'ordre de 90 millions d'euros ;
- (b) autorisé Clarins Firmament à souscrire en numéraire à l'augmentation du capital de la société Beauty Investment (908 596 927 RCS Paris) pour un montant de l'ordre de 90 millions d'euros, en numéraire. A l'issue de cette opération, Clarins Firmament détiendra 20% du capital social de Beauty Investment, le solde étant détenu par les Associées de la Société ;
- (c) autorisé la Société à demander à Red Invest le remboursement anticipé du prêt consenti le 30 avril 2021, pour un montant de 116 millions d'euros.

(iv) Enfin, il est précisé que les Associées de la Société sont appelées, le 10 mars 2022, à statuer, par voie de décisions unanimes, sur une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 441,9 millions d'euros prélevée sur le compte « Autres Réserves » ; son paiement pourra être effectué, au choix des Associées, soit en numéraire soit par remise de créances détenues par la Société.

(v) La situation en Ukraine et les sanctions prises à l'encontre de la Russie génèrent des incertitudes sur l'activité et les actifs du groupe en Russie.

L'exposition de la société Clarins SAS s'élève à 4,8 M€ (valeur des titres de la filiale au 31/12/2021).

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1. FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les frais d'augmentation de capital sont portés en diminution des primes d'émission pour leur montant net.

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'achat, hors frais d'acquisition et coût d'emprunt.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue des immobilisations. Un amortissement exceptionnel peut être enregistré lorsque la durée d'utilisation s'avère inférieure à la durée d'utilisation initiale.

Une valeur résiduelle peut être déterminée en déduction de la valeur amortissable si elle est significative et calculée dès l'origine.

Les frais de développement engagés sur des projets informatiques majeurs sont portés à l'actif dès lors que le produit ou le procédé développé est jugé techniquement viable et que la Société dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement. Ces frais comprennent les frais spécifiques engagés pour le développement des projets, et le cas échéant, les frais de personnel direct si la Société est en mesure de les estimer de façon fiable.

Ils sont amortis linéairement sur 5 ans à partir du fait générateur des avantages économiques futurs. Des tests de dépréciation sont réalisés à la clôture en cas d'indice de perte de valeur.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Les logiciels et les licences sont amortis linéairement sur une période de 1 à 5 ans.

3.3. FONDS COMMERCIAL

Consécutivement à la fusion par voie d'absorption de la société Clarins par la société Financière FC (devenue Clarins SAS) le 30 décembre 2011, un mali technique de fusion de 937 673 K€ a été enregistré.

Ce mali a été inscrit en immobilisations incorporelles et affecté, extra-comptablement, pour sa totalité, au fonds commercial de Clarins.

Conformément au règlement ANC 2015-06 la société a affecté les malis techniques de fusions aux actifs sous-jacents auxquels ils se rapportent. A l'actif du bilan, les malis techniques sont classés dans la même rubrique que les actifs auxquels sont affectés (immobilisations incorporelles, corporelles, financières ou actif circulant, le cas échéant). Ils sont amortis, dépréciés, sortis du bilan selon les mêmes modalités que lesdits actifs sous-jacents.

Pour le mali de fusion dégagé en 2011 (937 673 K€ de valeur brute non amorti ni déprécié), la société Clarins a conservé l'affectation initiale. Le mali est ainsi affecté comptablement intégralement au fonds commercial.

Le mali affecté au fonds commercial n'est pas amorti en application de la présomption (prévue par le Plan comptable général) selon laquelle sa durée d'utilisation n'est pas limitée.

Conformément aux modalités de dépréciation des fonds commerciaux, un test de dépréciation est réalisé tous les ans afin d'identifier une éventuelle perte de valeur entraînant le cas échéant une dépréciation. Le calcul de la valeur d'inventaire du fonds commercial est fondé sur une évaluation basée sur une approche multicritères intégrant notamment la valeur de marché qui serait appréciée par référence à des transactions similaires récentes ou à partir d'évaluations réalisées par des experts indépendants.

La valeur d'inventaire retenue justifie l'absence de dépréciation à la clôture.

3.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition et les coûts d'emprunt sont enregistrés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

La décomposition des immobilisations par composants concerne les ensembles immobiliers en l'absence d'autres immobilisations présentant des composants dont la durée d'utilité serait différente de celle de la structure.

Une valeur résiduelle peut être déterminée en déduction de la valeur amortissable si elle est significative et calculée dès l'origine.

Les plans sont établis suivant la durée réelle d'utilisation selon le mode linéaire. Lorsque l'annuité d'amortissement fiscal excède l'annuité d'amortissement pour dépréciation, la différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissement dérogatoire.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

	Durée
Immobilisations décomposables	
▪ Structure gros-œuvre	50 ans
▪ Lots techniques	15 ans
▪ Lots de second œuvre	12 ans
▪ Lots d'aménagement	10 ans
Immobilisations non décomposables	
▪ Matériel et outillage industriels	5 ans
▪ Agencements et installations	5 ou 10 ans
▪ Stands en grands magasins	4 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3, 5 ou 10 ans

3.5. DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue notablement inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle se définit par comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

3.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et les autres titres immobilisés acquis jusqu'au 31 décembre 2006 figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

A compter du 1er janvier 2007, les frais liés à l'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'entrée de ces immobilisations. Ces frais amortis sur une durée de 5 ans sont constatés en amortissements dérogatoires.

Les créances rattachées à des participations, les prêts et les dépôts sont enregistrés pour leur valeur de remboursement à la date de clôture de l'exercice.

Une dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur est estimée en premier lieu selon la situation nette de la filiale ou des filiales détenues par des holdings.

Une seconde approche peut être nécessaire lorsque la situation nette ne reflète pas la valeur de l'entreprise. Dans ce cas une évaluation est réalisée à partir de la méthode des cash-flows actualisés.

Les Autres Immobilisations financières comprennent aussi les dépôts à terme ne pouvant être remboursés dans un bref délai.

3.7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Les intérêts courus s'y rapportant sont également comptabilisés.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée par la valeur à dire d'expert pour les actions propres et par la cotation à la date de clôture pour les autres placements.

3.8. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction des risques encourus, une provision pour dépréciation est constituée, égale à la différence entre la valeur d'inventaire ainsi déterminée et la valeur nette comptable.

3.9. FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés à l'actif en charges à étaler et sont amortis sur la durée de l'emprunt.

3.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat d'approvisionnement conclu avec la société Laboratoires Clarins qui détient les stocks destinés à Clarins SAS, il est estimé :

- une provision pour mévente évaluée sur le risque d'écoulement des produits stockés sur le site industriel ;
- une provision à rotation lente qui évalue le risque de non-utilisation des stocks non mouvementés.

3.11. OPERATIONS EN DEVISES ET COUVERTURES DE CHANGE

Les transactions réalisées en devises sont enregistrées aux cours de change en vigueur à la date de ces transactions. Tous les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis aux cours de clôture.

Les différences de change résultant de la conversion des actifs et passifs en devises sont portées en "Ecart de conversion".

Lorsque la position nette des pertes et gains sur les dettes, créances et éventuels instruments financiers sur les opérations commerciales, appréciée par devise, fait apparaître une perte latente, une provision pour perte de change latente est alors constatée en résultat d'exploitation dans les comptes de charges d'exploitation diverses.

Les disponibilités sont converties au cours de clôture en contrepartie du résultat financier.

Les éventuels prêts en devises sont convertis au cours de clôture en contrepartie des comptes de pertes et gains latents. La valeur de l'instrument financier correspondant à l'écart entre le cours historique et le cours de couverture est constatée en contrepartie du résultat financier. Si par devise, la position nette des pertes et gains sur les prêts et les instruments financiers associés donne lieu à une perte, une provision pour pertes de change latentes est constatée en résultat financier.

L'ensemble de la fabrication des produits étant situé en France, l'exposition de la société au risque de change existe essentiellement sur les ventes en devises étrangères de la société à ses filiales de distribution et à ses agents exclusifs étrangers.

La société a mis en place un contrat d'affacturage qui porte sur la quasi-totalité des créances export. Le risque de change se trouve transféré à la société d'affacturage Factofinance, permettant à la société de ne pas contracter d'instruments dérivés sur les flux commerciaux.

3.12. INSTRUMENTS FINANCIERS LIES A LA DETTE

La société peut utiliser des instruments financiers pour réduire ses risques de taux d'intérêt.

Les primes afférentes sont alors comptabilisées à l'actif et étalées sur la durée du contrat. Les différentiels de taux versés ou reçus pour chaque période de référence sont comptabilisés en charge ou en produit financier.

Les instruments financiers sont réévalués à la clôture. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.13. ENGAGEMENTS DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE ET D'INDEMNITES DE DEPART

La société verse les contributions appelées par ses assureurs au titre des suppléments de retraite et des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés. Aucune provision pour charge n'est constatée pour ce qui concerne l'engagement de versement futur des indemnités. La note 19.3 précise cet engagement financier.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

La société verse, selon les textes en vigueur en France, des cotisations assises sur les salaires aux organismes sociaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Régimes à prestations définies

Afin de couvrir ses engagements de retraite, Clarins verse aux sociétés d'assurance chargées de la gestion des fonds des sommes destinées au paiement futur des charges correspondantes.

3.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est indiqué avant déduction des escomptes de règlement et après déduction des remises et des ristournes de fin d'année.

4. ACTIF BRUT IMMOBILISE

4.1 VARIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

La variation de l'actif brut immobilisé s'analyse comme suit :

Au 31 décembre en K€	2020	Acquisitions	Cessions / Sorties	Virements de poste à poste	2021
Immobilisations incorporelles	995 333	14 650	(11 124)	10 676	1 009 535
Immobilisations en cours	26 178	21 604	(446)	(10 676)	36 661
	1 021 511	36 254	(11 569)	--	1 046 196
Immobilisations corporelles					
Terrains	237	--	--	--	237
<u>Décomposables</u>					
Structure gros œuvre	4 413	2	--	2	4 416
Lots techniques	3 225	--	--	--	3 225
Lots de second œuvre	1 346	--	--	--	1 346
Lots d'aménagement	1 137	(0)	--	35	1 173
<u>Non Décomposables</u>					
Equipements divers	20 850	385	0	48	21 284
Immobilisations en cours	87	4	--	(85)	6
	31 296	391	0	--	31 686
Immobilisations financières					
Titres	426 263	95 062	0	--	521 324
Créances rattachées à des participations	1 433 596	523 538	(1 433 800)	--	523 335
Autres	71 657	284	(46 553)	--	25 388
	1 931 517	618 884	(1 480 353)	--	1 070 047
Total	2 984 323	655 529	(1 491 922)	--	2 147 929

4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les principaux investissements réalisés par la société ont concerné les investissements incorporels pour 36 254 K€ qui se décomposent principalement en différents projets informatiques (renforcement du backoffice et développement du digital)

Les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles sont principalement liées à la sortie des immobilisations liées au projet SCOOP.

4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La variation des immobilisations financières sur la période provient des éléments suivants :

*Augmentation de 618 884 K€ soit :

- Augmentation de capital de Red Invest pour 94 950 K€
- Augmentation de capital du Domaine Clarins pour 100 K€
- Constitution de trois nouvelles filiales Clarins Azur, Clarins Horizon et Clarins Firmament d'un montant de capital à 1K€ chacune
- Nouveau prêt Red Invest de 505 317 K€ par résiliation de la convention de compte-courant
- Intérêts à recevoir sur le prêt Red Invest 1 221K€
- Intérêts à recevoir sur le prêt Clarlux de 271 K€
- Dividendes à recevoir de Clarins BV pour 17 000 K€
- Divers : 22 K€

* Diminution de 1 480 353 K€ soit :

- Prêt Red Invest de 1 350 000 K€ et intérêts de 2 800 K€
- Règlement des dividendes de Clarins BV au titre de l'exercice 2020 : 81 000 K€
- Diminution du prêt Clarlux à hauteur de 45 747 K€ en règlement de la distribution exceptionnelle de réserves
- Intérêts payés sur le prêt Clarlux pour la période de Juillet 2020 à Juin 2021 : 739 K€
- Divers : 67 K€

5. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

La variation des amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé s'analyse comme suit :

Au 31 décembre en K€	2020	Augmentations	Dotations Exceptionnelles	Cessions / Sorties	Reprises	2021
Immobilisations incorporelles	45 391	9 542	--	(11 124)	0	43 809
Immobilisations corporelles						
Terrains	--	--	--	--	--	--
<u>Décomposables</u>						--
Structure gros œuvre	2 160	216	--	--	--	2 376
Lots techniques	1 926	199	--	--	--	2 125
Lots de second œuvre	987	74	--	--	--	1 061
Lots d'aménagement	981	110	--	--	--	1 091
<u>Non Décomposables</u>						--
Equipements divers	15 071	1 759	--	0	--	16 830
	21 125	2 358	--	0	0	23 483
Autres Immobilisations Corporelles	--	--	--	--	--	--
Immobilisations financières						--
Titres	59 246	774	--	0	(8 723)	51 297
Total	125 762	12 674	--	(11 124)	(8 723)	118 589

Les dépréciations des titres ont été mouvementées suivant les dotations et reprises ci-dessous :

Au 31 décembre en K€	2020	Dotations	Reprises	2021
My Blend	25 041	630		25 671
Ginkgo	23 635	144		23 780
Le Domaine Clarins	291		(34)	257
Clarins Mexico	1 196			1 196
KK Japon	394			394
CGNA	8 689		(8 689)	--
Total	59 246	774	(8 723)	51 297

Sur la base du tableau des flux de trésorerie réalisé à fin 2021, la valeur intrinsèque de la filiale nous a conduit à reprendre intégralement la provision sur les titres de CGNA.

6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Clients	72 088	26 473
Effets à recevoir	--	--
Total valeur brute	72 088	26 473
Provisions pour dépréciation	(162)	(162)
Total valeur nette	71 927	26 311

La partie à plus d'un an des créances clients et comptes rattachés se monte à 164 K€ au 31 décembre 2021.

7. AUTRES CREANCES

7.1 AUTRES CREANCES

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Etat - créance d'IS	--	11 526
Etat - autres créances	9 780	8 162
Comptes courants d'intégration fiscale	568	--
Autres comptes courants	29 315	33 815
Autres	97	487
Total valeur brute	39 759	53 990
Dépréciations des comptes courants	(1 666)	--
Total valeur nette	38 093	53 990

Les autres créances, toutes à moins d'un an, incluent principalement des comptes courants inscrits au nom des sociétés du Groupe pour 29 882 K€.

Au 31/12/2021, une dépréciation des comptes courants a été constituée sur la société My Blend pour un montant de 1 666 K€.

7.2 PRODUITS A RECEVOIR

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Intérêts sur créances rattachés à des participations	1 018	2 596
Intérêts courus sur prêts	115	583
Clients, factures à établir	66 456	15 425
Produits à recevoir Etat	--	--
Fournisseurs Avoirs à recevoir	--	63
Intérêts courus bancaires	22	16

La hausse du poste Clients, factures à établir s'explique par les royalties et les services intragroupes facturés en janvier 2022 au titre de l'année 2021.

7.3 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ces charges de 10 258 K€ comprennent essentiellement l'étalement des redevances versées sur la durée d'utilisation autorisée des droits mannequins et photographiques, le loyer du 1er trimestre 2022 du siège de l'avenue de la porte des Ternes, la convention d'animation de la holding du groupe et des charges relatives à la mise en place du renforcement du back office.

8. CAPITAL SOCIAL, PRIMES D'EMISSION ET RESERVES

Au 31 décembre en K€	31/12/2020	Affectation Résultat	Dividendes	Résultat 2021	Variation prov réglementées	31/12/2021
Capital	164 023					164 023
Primes émission, apport, bons souscription...	155 273					155 273
Réserve légale	16 402					16 402
Réserves réglementées	155 890					155 890
Autres réserves	800 060	500 000	-800 000			500 060
Report à nouveau	130 583	702 920	-20 855			812 648
Résultat	1 202 920	-1 202 920		44 113		44 113
Provisions réglementées	1 566				1 107	2 673
Capitaux propres	2 626 718	0	-820 855	44 113	1 107	1 851 082

8.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est constitué au 31 décembre 2021 de 328 046 208 actions d'une valeur nominale de 0,5 €.

8.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital social est composé de :

Nombre d'actions	328 046 208
- Capital avec droit de vote A	228 647 328
- Capital sans droit de vote B	80 640 000
- Catégorie C	18 758 880
Valeur nominale	0,50 €
Montant du Capital social	164 023 104 €

8.3 PRIMES D'EMISSION ET D'APPORT

Les primes d'émission figurant au bilan représentent la différence entre la valeur nominale des actions émises et le montant des apports extérieurs reçus en numéraire ou en nature par CLARINS lors de l'émission des actions constituant le capital. Comme expliqué dans la note 3.1, les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission pour leur montant net.

Les primes de fusion figurant au bilan représentent la différence entre la valeur nominale des actions émises et le montant des apports des sociétés absorbées reçus en numéraire ou en nature par CLARINS lors de l'émission des actions constituant le capital.

8.4 RESERVES SPECIALES

Le montant des réserves indisponibles s'élève à 155 890 K€ :

- 20 K€ de reliquat de préservation des droits des attributaires d'actions de catégorie C et des titulaires de BSAP,
- 155 870 K€ provenant de la réduction de capital du 21 novembre 2011 par voie de réduction du nominal de toutes les actions de 1 € à 0.50 €.

8.5 AUTRES RESERVES

En date du 18 janvier 2021, les associés de la société Clarins ont décidé de la distribution exceptionnelle d'une partie du compte « Autres Réserves » pour la somme de 800 000 K€.

Compte tenu de cette distribution, le poste « Autres Réserves » a été ramené à la somme de 60 K€

Après affectation du résultat 2020, le poste « Autres Réserves » a été porté de 60 K€ à 500 060 K€.

8.6 PLANS D'ACTIONS EN COURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de plan d'action en cours au 31 décembre 2021.

9. PROVISIONS

Au 31 décembre en K€	31/12/2020	Apport fusion	Dotations	Reprises		31/12/2021
				utilisées	non utilisées	
Provisions règlementées						
Amort. dérogatoires	1 566	--	1 144	(37)	--	2 673
Provisions						
Provisions pour risques	13 166	--	11 861	(6 244)	(1 936)	16 848
Provisions pour charges	3 276	--	5 997	(1 949)	(210)	7 114
Total	18 007	--	19 003	(8 230)	(2 146)	26 635

Les provisions pour risques comprennent les provisions pour mévente de produits pour 12 444 K€ et une provision pour risque financier filiale.

Les provisions pour charges sont essentiellement constituées de provisions pour charges de personnel.

10. ECHEANCIER DES DETTES AVANT REPARTITION

10.1 SITUATION DES EMPRUNTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les dettes financières diverses incluent principalement des comptes courants inscrits au nom des sociétés du Groupe pour 231 912 K€.

La participation des salariés représente les montants dus à long terme aux salariés de la société au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise et bloqués pendant une période de cinq ans.

En 2018, la société a mis en place un programme de titres de créances négociables à court terme (« Negotiable European Commercial Paper – NEU CP »). Le solde des Emprunts Neu CP au 31/12/2021 s'élève à 15 000 K€ à échéance au plus tard le 03/02/2022.

Au 31 décembre en K€	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an et moins de cinq ans	Dont à plus de 5 ans
Solides créditeurs de banque	--	--	--	--
Dettes financières diverses	232 515	231 912	--	604
Emprunt CT (NEU CP)	15 000	15 000	--	--
Participation des salariés	12 514	2 234	10 280	--
Total	260 029	249 145	10 280	604

10.2 PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés représente les montants dus à long terme aux salariés de la société au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise et bloqués pendant une période de cinq ans.

Les échéances de remboursement (y compris les intérêts courus) du fonds de participation, qui auront lieu le 1er juin de chaque exercice sont les suivantes :

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
2021		2 092
2022	2 234	2 201
2023	2 554	2 499
2024	2 886	2 853
2025	3 008	3 006
2026	1 832	--
Partie à plus d'un an	10 280	10 558
Partie à moins d'un an	2 234	2 092
Total	12 514	12 650

11. ECHEANCIER DES DETTES AVANT REPARTITION

11.1 DETTES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre en K€	Montant Brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an et moins de cinq	Dont à plus de 5 ans
Avances & acomptes reçus sur commandes	37 863	37 863	--	--
Dettes fournisseurs	52 276	52 276	--	--
Dettes fiscales et sociales (1)	23 852	20 462	--	3 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 004	9 004	--	--
Autres dettes	7	7	--	--
Produits constatés d'avance	912	345	567	--
Total	123 914	119 958	567	3 389

(1) Participation des salariés 2021 à + de 5 ans : 3 389 K€

11.2 CHARGES A PAYER

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Intérêts courus	0	24
Factures à recevoir biens & services	26 189	16 288
Factures à recevoir immobilisations	7 308	5 813
Dettes de personnel	9 225	7 611
Participation des salariés	5 129	4 916
Dettes envers les organismes sociaux	4 927	3 684
Dettes envers l'Etat	35	36

12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ces produits d'un montant de 912 K€ concernent des refacturations d'utilisation de logiciels aux entités du Groupe.

13. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Au 31 décembre en K€	2021	2020
France	23 045	234
Europe (hors France)	85 793	116 550
Autres pays	73 400	39 444
Ventes de marchandises	182 238	156 229
France	35 213	39 236
Europe (hors France)	12 899	14 569
Autres pays	30 170	26 605
Ventes de Prestations de services	78 282	80 409
Total	260 520	236 638

14. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE

La révision du taux de marge nette d'exploitation des filiales européennes a conduit à des ajustements en fin d'année comptabilisés en charges et produits de gestion courante. L'impact dans les comptes de la société au 31 décembre 2021 se traduit par un produit de 0 K€ (1 074 K€ en 2020) et une charge de 33 026 K€ (17 261 K€ en 2020).

Le résultat de change portant sur les flux commerciaux s'élève à une charge nette de 115 K€.

Le montant net des royalties perçus ou à percevoir au titre de l'exercice s'élève à 66 388 K€ (32 991 K€ en 2020).

15. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Produits	93 543	85 828
Charges	(5 856)	(15 340)
Résultat	87 687	70 488

Les produits financiers de l'exercice 2021 incluent principalement les dividendes reçus de filiales pour un montant de 81 168 K€ (2020 : 81 000 K€), la reprise de provision sur les titres de la filiale CGNA pour 8 689 K€ et des intérêts sur prêt et créances pour 3 212 K€.

Les charges financières de l'exercice 2021 sont constituées principalement par la dépréciation des titres des sociétés My Blend (630 K€) et Ginkgo (144 K€) ainsi que la dotation aux provisions pour risque financier complémentaire pour la société My Blend à hauteur de 4 257 K€.

16. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Produits	2 368	1 370 784
Charges	(4 113)	(172 516)
Résultat	(1 745)	1 198 268

Le résultat exceptionnel de 2020 intégrait la plus-value de cession de l'activité Parfums cédée en mars 2020.

17. IMPOTS SUR LES BENEFICES

17.1 VENTILATION DE L'IMPOT

La ventilation de l'impôt pour l'exercice 2021 entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments est la suivante :

Au 31 décembre en K€	Résultat comptable avant impôt	Impôt	Résultat net
Courant	45 040	24	45 016
Exceptionnel	(1 745)	(3 092)	1 347
Participation	(3 388)	(1 138)	(2 250)
	39 907	(4 206)	44 113

17.2 SITUATION FISCALE LATENTE

Les décalages entre les règles fiscales et comptables et les impositions latentes se traduisent par un actif d'impôts de 186 K€ (2020 : actif d'impôts de 496 K€).

Au 31 décembre en K€	31/12/2020	Variation	31/12/2021
Amortissements dérogatoires	1 566	1 107	2 673
Participation des salariés	(3 303)	(85)	(3 388)
Ecart de conversion	(3)	3	1
Provision pour risques et charges	1	(1)	(1)
Intérêts Factofinance	(7)	4	(3)
Situation fiscale latente	-1 746	1 028	-718
Actif d'impôt	496	310	186
Passif d'impôt	-	-	-

Le taux d'imposition pris en compte pour le calcul des impôts différés est de 25.83 %.

17.3 CONTROLES ET CONTENTIEUX FISCAUX

La créance vis-à-vis du Trésor de 5135 K€, issue de la procédure amiable entre l'Etat français et l'Etat allemand, a été remboursée au cours de l'année 2021.

Un contrôle fiscal a démarré en septembre 2021, et portant sur les exercices 2018 à 2020. A la clôture, la Société n'a reçu aucune proposition de rectifications, le contrôle se poursuivant sur 2022.

17.4 INTEGRATION FISCALE

Voir les Faits Marquants de l'exercice.

18. INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

La levée d'option du crédit-bail du site de fabrication de Pontoise a été effectuée le 20/09/2021 au prix de 1 €. Ce crédit-bail avait été signé pour une période de 12 ans le 20/05/2009 pour un montant de 19 500 K€.

19. ENGAGEMENTS

19.1 ENGAGEMENTS DONNES

Au 31 décembre en K€	2021	Dt Entreprises liées	2020
Cautions bancaires	3 577	3 517	29 578
Engagements de crédit-bail	0	0	1 336
Engagements de loyers	58 961	58 374	68 512
Commandes fermes d'immobilisations	2 990	0	1 758
Engagements divers	175	0	191
Engagements de retraite	3 503	0	5 095
Total	69 206	61 891	106 469

Dans le cadre de la cession de l'activité parfums, un certain nombre de garanties sur des passifs éventuels de natures diverses ont été donnés dont les échéances tombent à différentes dates dont la plus lointaine est 5 ans après la date de cession.

19.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Au 31 décembre en K€	2021	Dt Entreprises liées	2020
Loyers	38 887	38 887	24 394
Total	38 887	38 887	24 394

19.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'évaluation des engagements de versement des indemnités de retraite conventionnelles et des indemnités liées au régime de retraite complémentaire est calculée selon la méthode actuarielle en prenant en compte les actifs de couverture à la clôture.

Les engagements actuariels calculés en 2021 intègrent la décision de l'IFRIC de mai 2021. Elle consiste à considérer que l'engagement doit être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation retenu est de 0,80% ;
- Le taux de rendement espéré à LT des actifs financiers est fixé à 0,80%
- Le taux d'inflation retenu est de 1,80%. Il reflète le taux d'inflation à LT attendu dans l'environnement économique du pays dans lequel le régime est en vigueur.
- Le taux d'augmentation de salaire prend en compte l'augmentation liée à l'inflation, à l'amélioration de la productivité, à l'ancienneté, aux promotions et autres facteurs. Il varie de 2,20 à 3,20% en fonction des catégories de population concernées.
- L'âge de départ à la retraite varie de 60 à 65 ans selon statut et date de naissance
- Le taux de charges sociales étant de 48%.

Les engagements nets au titre des indemnités de départ en retraite évalués à la date du 31 décembre 2021, en tenant compte des actifs de couverture à cette date et des écarts actuariels, s'élèvent à 3 503 K€ (5 095 K€ en 2020). Pour les contrats de retraite complémentaire les engagements nets s'élèvent à - 207 K€ (-83 K€ en 2020).

20. EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHE

20.1 COUVERTURE DES RISQUES DE TAUX

Néant

21. DONNEES SOCIALES

21.1 EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Au 31 décembre	2021	2020
Cadres	446	418
Agents de maîtrise, techniciens	33	35
Employés, ouvriers	46	40
Total	525	493

21.2 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS SOCIAUX

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice 2021 aux dirigeants sociaux de la société au titre de leur mandat social se sont élevées à 4 221 K€.

22. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2021

	Capital	Primes et réserves avant affectation des résultats de l'exercice (1)	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice (1)	Dividendes encaissés ou à recevoir par la société au cours de l'exercice
<i>En milliers d'euros ou d'unités monétaires nationales</i>				Brute	Nette					
SOCIETES										
I - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de Clarins										
A - Filiales										
Clarins OOO - Russie	361 824 KRUB	998 768 KRUB	60%	4 760K€	4 760K€			5 279 641 KRUB	237 676 KRUB	--
Clarins Group North America Inc - Etats-Unis d'Amérique	44 444 KUSD	- 17 798 KUSD	54%	28 331K€	28 331K€			42 737 KUSD	497 KUSD	--
Clarins Gmbh - Allemagne	18 105K€	-710K€	100%	18 095K€	18 095K€			45 842K€	3 474K€	--
Clarins SA - Suisse	6 500 KCHF	12 181 KCHF	100%	3 930K€	3 930K€			38 370 KCHF	1 162 KCHF	--
Clarins BV - Pays Bas	40 301K€	31 640K€	100%	210 832K€	210 832K€			--	89 367K€	57 000K€
Laboratoires Clarins - France	30 000K€	96 211K€	100%	55 349K€	55 349K€	22 087K€	56K€	308 906K€	11 269K€	--
Clarins France - France	8 217K€	2 224K€	100%	50 267K€	50 267K€	25K€		94 560K€	2 545K€	--
Ginkgo - France	50K€	819K€	100%	24 504K€	724K€			92K€	- 159K€	--
My Blend - France	1 000K€	-390K€	100%	25 671K€	0K€	1 666K€		99K€	- 6 534K€	--

II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

A - Filiales non reprises au paragraphe 1

a) filiales françaises				96 962K€	96 705K€	281K€	119K€			--
b) filiales étrangères				2 614K€	1 024K€	4 144K€	0K€			24 168K€

B - Participations non reprises au paragraphe 1

a) dans les sociétés françaises				--	--	--	--			--
b) dans les sociétés étrangères				9K€	9K€	0K€	--			0K€

(1) Données sociales établies selon les règles comptables en vigueur dans chaque pays.

23. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

FAMILLE C
12 avenue de la Porte des Ternes
75017 PARIS
814 868 550 RCS PARIS

La société Famille C établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la société Clarins sont intégrés suivant la méthode de l'Intégration Globale.

CLARINS

Société par actions simplifiée au capital social de 164.023.104 euros
Siège social : 9, rue du Commandant Pilot, 92200 Neuilly-sur-Seine
330 589 755 RCS Nanterre

(la « Société »)

**AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 AVRIL 2022**

L'Assemblée Générale constate, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, que le bénéfice distribuable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se décompose comme suit :

- Résultat de l'exercice :	44.113.141,34 €
- Report à Nouveau créateur :	812.648.029,61 €
- soit un bénéfice distribuable de :	856.761.170,95 €

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Comité de Direction, d'affecter ce bénéfice distribuable ainsi que suit :

- à hauteur de 50.051.314,99 € au titre d'une distribution de dividendes, prélevés par priorité sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- à hauteur de 156.709.855,96 € sur le compte « Report à Nouveau » qui est ainsi porté à 156.709.855,96€ ;
- à hauteur de 650.000.000 € sur le compte « Autres Réserves ».

Le dividende par action s'élèvera à 0,149 € et le dividende attribué aux actions auquel est attaché un droit à dividende prioritaire s'élèvera à 0,0625 € (1/8^{ème} de la valeur nominale).

Le montant total des dividendes par catégorie d'actions sera dès lors réparti comme suit :

- Actions de catégorie A : 34.068.451,87€
- Actions de catégorie B : 12.015.360,00 €
- Actions de catégorie C : 2.795.073,12 € + 1.172.430 € de dividendes prioritaires, soit un montant de 3.967.503,12€
- Soit un dividende total de : 50.051.314,99 €

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2022.

L'Assemblée Générale :

- (i) prend acte que la totalité des dividendes mis en distribution est éligible à l'abattement de 40% visé au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ;
- (ii) reconnaît également qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende global	Dividende par action		Dividende prioritaire versé en complément aux titulaires d'actions C
			Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement	
2018	328 046 208	60.548.793,65 €	0,181 €	/	0,0625 €
2019	328 046 208	49.395.222,58 €	0,147 €	/	0,0625 €
2020 DAU 18/01/2021	328 046 208	800.000.000,00 €	2,44 €	/	/
2020 AGOA 04/05/2021	328 046 208	20.855.202,48	0,06 €	/	0,0625 €

**AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 AVRIL 2022**

L'Assemblée Générale constate, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, que le bénéfice distribuable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se décompose comme suit :

- Résultat de l'exercice :	44.113.141,34 €
- Report à Nouveau créateur :	812.648.029,61 €
- soit un bénéfice distribuable de :	856.761.170,95 €

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Comité de Direction, d'affecter ce bénéfice distribuable ainsi que suit :

- à hauteur de 50.051.314,99 € au titre d'une distribution de dividendes, prélevés par priorité sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- à hauteur de 156.709.855,96 € sur le compte « Report à Nouveau » qui est ainsi porté à 156.709.855,96€ ;
- à hauteur de 650.000.000 € sur le compte « Autres Réserves ».

Le dividende par action s'élèvera à 0,149 € et le dividende attribué aux actions auquel est attaché un droit à dividende prioritaire s'élèvera à 0,0625 € (1/8^{ème} de la valeur nominale).

Le montant total des dividendes par catégorie d'actions sera dès lors réparti comme suit :

- Actions de catégorie A : 34.068.451,87€
- Actions de catégorie B : 12.015.360,00 €
- Actions de catégorie C : 2.795.073,12 € + 1.172.430 € de dividendes prioritaires, soit un montant de 3.967.503,12€
- Soit un dividende total de : 50.051.314,99 €

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2022.

L'Assemblée Générale :

- (iii) prend acte que la totalité des dividendes mis en distribution est éligible à l'abattement de 40% visé au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ;
- (iv) reconnaît également qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende global	Dividende par action		Dividende prioritaire versé en complément aux titulaires d'actions C
			Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement	
2018	328 046 208	60.548.793,65 €	0,181 €	/	0,0625 €
2019	328 046 208	49.395.222,58 €	0,147 €	/	0,0625 €
2020 DAU 18/01/2021	328 046 208	800.000.000,00 €	2,44 €	/	/
2020 AGOA 04/05/2021	328 046 208	20.855.202,48	0,06 €	/	0,0625 €

Cette résolution est adoptée par le seul associé titulaire d'actions de catégorie A.

Certifié conforme à l'original

Le Président

Jonathan Zrihen

DocuSigned by:

 126D4596CBCD4E9...

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

CLARINS

Société par actions simplifiée
au capital de 164 023 104 €

9 rue Commandant Pilot
92200 Neuilly Sur Seine

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton

**Membre français de Grant
Thornton International**

29, rue du Pont
92578 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Clarins

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société Clarins,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Clarins relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.3 de l'annexe aux comptes annuels expose la méthode d'évaluation du fonds commercial justifiant sa valeur d'inventaire qui nécessite un test de valeur au moins une fois par an. Nous avons examiné les hypothèses attachées au calcul de la valeur d'inventaire, apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues et nous nous sommes assurés que les informations appropriées étaient incluses dans les notes de l'annexe.

Comme indiqué dans les notes 3.6 et 5 de l'annexe aux comptes annuels présentant les règles et méthodes comptables relatives au calcul de la valeur d'inventaire des immobilisations financières, votre société enregistre des dépréciations et des provisions pour risque financier lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'utilité. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues concernant le calcul de la valeur d'inventaire des titres détenus par votre société ainsi que des avances de trésorerie liées et nous nous sommes assurés que l'annexe aux comptes annuels présente les informations appropriées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-Sur-Seine, le 4 avril 2022

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant
Thornton International

PricewaterhouseCoopers Audit

A blue ink signature of Vincent Frambourt, featuring a stylized 'V' and 'F'.

Vincent Frambourt

A blue ink signature of Matthieu Moussy, featuring a stylized 'M' and 'M'.

Matthieu Moussy

GROUPE CLARINS
CLARINS SAS

Notes
sur les états financiers au
31/12/2021

Bilan - Actif

Exercice clos au 31 décembre en K€	2021			2020	Variation
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de Développement	23 828	18 005	5 823	5 777	46
Concessions, brevets et droits similaires	48 034	25 804	22 230	6 492	15 738
Fonds de commerce	937 673		937 673	937 673	0
Autres immobilisations incorporelles	36 661		36 661	26 178	10 482
Avances et acomptes					
Total immobilisations incorporelles	1 046 196	43 809	1 002 387	976 121	26 266
Immobilisations corporelles					
Terrains	237		237	237	0
Constructions	10 159	6 653	3 507	4 067	-560
Matériel et outillage industriels	63	50	13	17	-5
Autres immobilisations corporelles	21 221	16 780	4 441	5 762	-1 321
Immobilisations corporelles en cours	6		6	85	-79
Avances et acomptes	0		0	2	-2
Total immobilisations corporelles	31 686	23 483	8 203	10 170	-1 967
Immobilisations financières					
Participations	521 324	51 297	470 027	367 017	103 010
Créances rattachées à des participations	523 335		523 335	1 433 596	-910 262
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés + prêts	8		8	8	0
Prêts	11 368		11 368	57 583	-46 215
Autres immobilisations financières	14 012		14 012	14 066	-54
Total immobilisations financières	1 070 047	51 297	1 018 750	1 872 271	-853 521
Total actif immobilisé	2 147 929	118 589	2 029 340	2 858 561	-829 221
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Clients et comptes rattachés	72 088	162	71 927	26 311	45 615
Autres créances et comptes de régularisation					
Avances et acomptes	30		30	129	-98
Autres créances	39 759	1 666	38 093	53 990	-15 897
Charges constatées d'avance	10 258		10 258	8 648	1 610
Valeurs mobilières de placement					
Valeurs mobilières de placement	8 009	8	8 002	5 000	3 002
Actions propres					
Disponibilités	101 338		101 338	132 979	-31 641
Total actif circulant	231 483	1 836	229 647	227 057	2 590
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0	0
Ecarts de conversion actif	1		1	1	0
Total actif	2 379 413	120 425	2 258 988	3 085 620	-826 631

Bilan - Passif

Exercice clos au 31 décembre en K€	2021 Avant répartition	2020 Avant répartition	Variation
Capitaux propres			
Capital social	164 023	164 023	0
Primes d'émission	155 273	155 273	0
Réserve légale	16 402	16 402	0
Réserves réglementées	155 890	155 890	0
Autres réserves	500 060	800 060	-300 000
Report à nouveau	812 648	130 583	682 065
Résultat de l'exercice	44 113	1 202 920	-1 158 807
Situation nette	1 848 409	2 625 151	-776 742
Subventions d'investissement			0
Provisions réglementées	2 673	1 566	1 107
Total capitaux propres	1 851 082	2 626 718	-775 635
Provisions pour risques et charges	23 962	16 442	7 520
Dettes			
Dettes financières			
Emprunts	0	0	0
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0	24	-24
Dettes financières diverses	247 515	334 266	-86 751
Participation des salariés	12 514	12 650	-136
Total dettes financières	260 029	346 940	-86 910
Dettes d'exploitation et diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 863	17 304	20 559
Fournisseurs et comptes rattachés	52 276	38 981	13 295
Dettes fiscales et sociales	23 852	20 956	2 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 004	7 688	1 315
Autres dettes	7	9 888	-9 881
Produits constatés d'avance	912	699	213
Total dettes d'exploitation et diverses	123 914	95 517	28 397
Total dettes	383 944	442 457	-58 513
Ecart de conversion passif	0	4	-4
Total passif	2 258 988	3 085 620	-826 631

Compte de résultat**Exercice clos au 31 décembre**

en K€

	2021	2020
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires net	260 520	236 638
Production stockée		
Production Immobilisée	4 367	2 867
Subventions d'exploitation	294	6
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 075	14 380
Autres produits	67 348	34 148
Total produits d'exploitation	341 603	288 039
Charges d'exploitation		
Achats marchandises	113 658	93 382
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks sur matières premières et approvisionnements		
Autres achats	388	424
Services extérieurs	52 778	29 972
Autres services extérieurs	68 493	64 827
Impôts et taxes	3 915	5 696
Salaires et traitements	44 655	50 478
Charges sociales	20 606	25 970
Dotations aux amortissements sur immobilisations	11 900	10 757
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 666	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 292	8 898
Etalement des charges à répartir	0	0
Autres charges	52 899	30 196
Total charges d'exploitation	384 250	320 598
Résultat d'exploitation	-42 647	-32 559
Produits financiers		
Produits financiers de participations	81 168	81 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 492	3 786
Autres intérêts et produits assimilés	2 159	212
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 723	819
Différences positives de change	0	10
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers	93 543	85 828
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 039	14 502
Intérêts et charges assimilées	786	828
Différences négatives de change	31	10
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières	5 856	15 340
Résultat financier	87 687	70 488
Résultat courant avant impôts	45 040	37 929
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44	4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	198	1 369 739
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 126	1 041
Total produits exceptionnels	2 368	1 370 784
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 494	539
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	166	169 765
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 453	2 212
Total charges exceptionnelles	4 113	172 516
Résultat exceptionnel (note 14)	-1 745	1 198 268
Participation des salariés	3 388	3 305
Impôts sur les bénéfices	-4 206	29 973
Bénéfice de l'exercice	44 113	1 202 920

Les comptes annuels présentés dans ce rapport concernent la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, soit un exercice de 12 mois et ont donc été établis sur une durée comparable à l'exercice 2020.

1. FAITS MARQUANTS

1.1. OPERATIONS JURIDIQUES

(a) Par acte unanime en date du 18 janvier 2021, les associées de la société Clarins ont décidé une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 800 000 000 €. La mise en paiement de cette distribution a été effectuée :

- à la société Famille C, titulaire des actions de catégorie A et B, par la remise d'une partie de la créance que la société Clarins détenait sur la société Red Invest à hauteur de 754 253 078,88 € au titre du prêt du 12 mai 2020;
- à la société Clarlux, titulaire des actions de catégorie C, par inscription d'une somme de 45 746 921,12 € au crédit de son compte-courant ouvert dans les livres de la société Clarins .

(b) aux termes d'une lettre accord en date du 18 janvier 2021 (amendée par une lettre du 28 janvier 2021), les sociétés Clarins et Clarlux ont décidé d'opérer une compensation entre (i) la créance de compte courant de 45.746.921,12 € détenue par la société Clarlux sur la société Clarins et (ii) la somme de 45.746.921,12 € représentant une partie de la créance détenue par la société Clarins sur Clarlux au titre du prêt consenti le 28 mars 2018 ;

(c) dans le cadre d'une augmentation du capital social de la société Red Invest décidée par ses associées le 21 janvier 2021, la société Clarins a souscrit à 94.950.000 actions nouvelles émises au pair, soit une souscription totale de 94.950.000 €, par compensation avec la créance détenue par la société Clarins sur la société Red Invest au titre du contrat de prêt consenti le 12 mai 2020. Dans le même temps, la société Famille C a souscrit, dans les mêmes conditions, à 538.050.000 actions nouvelles, par compensation avec la créance détenue par la société Famille C sur la société Red Invest au titre du même prêt. La réalisation définitive de cette augmentation du capital social de la société Red Invest a été constatée par le Président le 21 janvier 2021. La participation de la société Clarins au capital social de la société Red Invest est toujours de 15% ;

(d) A la suite d'accords en date des 21 janvier et 30 avril 2021, la créance de la société Clarins sur la société Red Invest est dorénavant régie par une convention de prêt, conclue le 30 avril 2021 ;

(e) Le 4 mai 2021, la société Le Domaine Clarins, dont la société Clarins est associée unique, a réduit son capital social de 299.618 € à l'effet d'apurer ses pertes, par annulation de 299.618 parts sociales d'un euro (1€) de valeur nominale chacune. A l'issue de cette réduction du capital, la société Clarins a souscrit à l'intégralité des 99.618 parts sociales nouvelles de 1€ de valeur nominale, émises au pair, dans le cadre d'une augmentation du capital social du Domaine Clarins. La société Clarins a libéré sa souscription le même jour par versement de numéraire. A l'issue de ces opérations, le capital social du Domaine Clarins est d'un montant de 200.000 €, divisé en 200.000 parts sociales de 1€ de valeur nominale, détenues en intégralité par la société Clarins.

(f) Le 22 novembre 2021, la société Clarins a souscrit à l'intégralité des (i) 100 actions de 10 € de valeur nominale émises dans le cadre de la constitution de la société Clarins Azur et (ii) 100 actions de 10 € de valeur nominale émises dans le cadre de la constitution de la société Clarins Horizon ; la société Clarins étant leur associée unique ;

(g) Le 25 novembre 2021, la société Clarins a souscrit à l'intégralité des 100 actions de 10 € de valeur nominale émises dans le cadre de la constitution de la société Clarins Firmament ; la société Clarins étant son associée unique.

1.2. ORGANISATION CLARINS UNLIMITED ET IMPACT SUR LA POLITIQUE DE PRIX DE TRANSFERT

La mise en place de la nouvelle organisation Clarins Unlimited mise en place au 1^{er} janvier 2021 a conduit le Groupe à revoir sa politique de prix de transfert. Cette refonte s'est notamment traduite par les éléments suivants :

- La facturation de produits à Clarins France
- Le bénéfice de prestations de services de la part de Laboratoires Clarins
- La révision des contrats de licence de marque entre Clarins SAS et les hubs régionaux

1.3. INTEGRATION FISCALE

Au 1^{er} janvier 2021, la Société est détenue à plus de 95% par la société Famille C. Une nouvelle intégration fiscale est mise en place à compter de cette date, la société Famille C devenant la société mère d'intégration fiscale. Une convention en date du 21 avril 2021 fixe les conditions de répartition des charges et économies d'Impôts pendant la période où le régime de groupe s'appliquera et les conséquences de la sortie du groupe d'une filiale avant ou à la fin de la période d'option.

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale sont les suivantes :

- Le résultat fiscal des sociétés intégrées est déterminé comme si elles étaient imposées séparément,
- Les économies d'impôts liées à l'utilisation des déficits des sociétés membres du groupe ne sont que provisoires car les filiales concernées peuvent toujours les utiliser.

À la suite de ce changement, la dette d'intégration fiscale envers 2 filiales du groupe (Clarins France et Clarins Logistique) a été soldée pour 3 135 K€.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice jusqu'à ce jour, sont survenus les évènements suivants :

- (i) le 3 février 2022, la société Clarins a été remboursée de 4 M€, conformément au protocole d'accord du 24 décembre 2020 conclu avec L'Oréal SA ;
- (ii) Aux termes de décisions en date du 24 février 2022 :
 - (a) Il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian Courtin de ses mandats de membre et de Président du Comité de Surveillance ;
 - (b) Madame Prisca Courtin a été nommée en qualité de Présidente du Comité de Surveillance en remplacement ;
 - (c) Il a été pris acte du changement de représentant permanent de la société Famille C au sein du Comité de Surveillance, Madame Virginie Vérin remplaçant Madame Prisca Courtin ;

(d) Madame Virginie Courtin a été nommée en qualité de Directrice Générale de la société Clarins.

(iii) Par ailleurs, le 1^{er} mars 2022, les membres du Comité de Surveillance, sur proposition du Comité de Direction, ont :

- (a) autorisé la Société à souscrire en numéraire à l'augmentation du capital social de la société Clarins Firmament, sa filiale à 100% (907 777 536 RCS Paris), pour un montant de l'ordre de 90 millions d'euros ;
- (b) autorisé Clarins Firmament à souscrire en numéraire à l'augmentation du capital de la société Beauty Investment (908 596 927 RCS Paris) pour un montant de l'ordre de 90 millions d'euros, en numéraire. A l'issue de cette opération, Clarins Firmament détiendra 20% du capital social de Beauty Investment, le solde étant détenu par les Associées de la Société ;
- (c) autorisé la Société à demander à Red Invest le remboursement anticipé du prêt consenti le 30 avril 2021, pour un montant de 116 millions d'euros.

(iv) Enfin, il est précisé que les Associées de la Société sont appelées, le 10 mars 2022, à statuer, par voie de décisions unanimes, sur une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 441,9 millions d'euros prélevée sur le compte « Autres Réserves » ; son paiement pourra être effectué, au choix des Associées, soit en numéraire soit par remise de créances détenues par la Société.

(v) La situation en Ukraine et les sanctions prises à l'encontre de la Russie génèrent des incertitudes sur l'activité et les actifs du groupe en Russie.

L'exposition de la société Clarins SAS s'élève à 4,8 M€ (valeur des titres de la filiale au 31/12/2021).

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1. FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les frais d'augmentation de capital sont portés en diminution des primes d'émission pour leur montant net.

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'achat, hors frais d'acquisition et coût d'emprunt.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue des immobilisations. Un amortissement exceptionnel peut être enregistré lorsque la durée d'utilisation s'avère inférieure à la durée d'utilisation initiale.

Une valeur résiduelle peut être déterminée en déduction de la valeur amortissable si elle est significative et calculée dès l'origine.

Les frais de développement engagés sur des projets informatiques majeurs sont portés à l'actif dès lors que le produit ou le procédé développé est jugé techniquement viable et que la Société dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement. Ces frais comprennent les frais spécifiques engagés pour le développement des projets, et le cas échéant, les frais de personnel direct si la Société est en mesure de les estimer de façon fiable.

Ils sont amortis linéairement sur 5 ans à partir du fait générateur des avantages économiques futurs. Des tests de dépréciation sont réalisés à la clôture en cas d'indice de perte de valeur.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Les logiciels et les licences sont amortis linéairement sur une période de 1 à 5 ans.

3.3. FONDS COMMERCIAL

Consécutivement à la fusion par voie d'absorption de la société Clarins par la société Financière FC (devenue Clarins SAS) le 30 décembre 2011, un mali technique de fusion de 937 673 K€ a été enregistré.

Ce mali a été inscrit en immobilisations incorporelles et affecté, extra-comptablement, pour sa totalité, au fonds commercial de Clarins.

Conformément au règlement ANC 2015-06 la société a affecté les malis techniques de fusions aux actifs sous-jacents auxquels ils se rapportent. A l'actif du bilan, les malis techniques sont classés dans la même rubrique que les actifs auxquels sont affectés (immobilisations incorporelles, corporelles, financières ou actif circulant, le cas échéant). Ils sont amortis, dépréciés, sortis du bilan selon les mêmes modalités que lesdits actifs sous-jacents.

Pour le mali de fusion dégagé en 2011 (937 673 K€ de valeur brute non amorti ni déprécié), la société Clarins a conservé l'affectation initiale. Le mali est ainsi affecté comptablement intégralement au fonds commercial.

Le mali affecté au fonds commercial n'est pas amorti en application de la présomption (prévue par le Plan comptable général) selon laquelle sa durée d'utilisation n'est pas limitée.

Conformément aux modalités de dépréciation des fonds commerciaux, un test de dépréciation est réalisé tous les ans afin d'identifier une éventuelle perte de valeur entraînant le cas échéant une dépréciation. Le calcul de la valeur d'inventaire du fonds commercial est fondé sur une évaluation basée sur une approche multicritères intégrant notamment la valeur de marché qui serait appréciée par référence à des transactions similaires récentes ou à partir d'évaluations réalisées par des experts indépendants.

La valeur d'inventaire retenue justifie l'absence de dépréciation à la clôture.

3.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition et les coûts d'emprunt sont enregistrés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

La décomposition des immobilisations par composants concerne les ensembles immobiliers en l'absence d'autres immobilisations présentant des composants dont la durée d'utilité serait différente de celle de la structure.

Une valeur résiduelle peut être déterminée en déduction de la valeur amortissable si elle est significative et calculée dès l'origine.

Les plans sont établis suivant la durée réelle d'utilisation selon le mode linéaire. Lorsque l'annuité d'amortissement fiscal excède l'annuité d'amortissement pour dépréciation, la différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissement dérogatoire.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

	Durée
Immobilisations décomposables	
▪ Structure gros-œuvre	50 ans
▪ Lots techniques	15 ans
▪ Lots de second œuvre	12 ans
▪ Lots d'aménagement	10 ans
Immobilisations non décomposables	
▪ Matériel et outillage industriels	5 ans
▪ Agencements et installations	5 ou 10 ans
▪ Stands en grands magasins	4 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3, 5 ou 10 ans

3.5. DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue notablement inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle se définit par comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

3.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et les autres titres immobilisés acquis jusqu'au 31 décembre 2006 figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

A compter du 1er janvier 2007, les frais liés à l'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'entrée de ces immobilisations. Ces frais amortis sur une durée de 5 ans sont constatés en amortissements dérogatoires.

Les créances rattachées à des participations, les prêts et les dépôts sont enregistrés pour leur valeur de remboursement à la date de clôture de l'exercice.

Une dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur est estimée en premier lieu selon la situation nette de la filiale ou des filiales détenues par des holdings.

Une seconde approche peut être nécessaire lorsque la situation nette ne reflète pas la valeur de l'entreprise. Dans ce cas une évaluation est réalisée à partir de la méthode des cash-flows actualisés.

Les Autres Immobilisations financières comprennent aussi les dépôts à terme ne pouvant être remboursés dans un bref délai.

3.7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Les intérêts courus s'y rapportant sont également comptabilisés.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée par la valeur à dire d'expert pour les actions propres et par la cotation à la date de clôture pour les autres placements.

3.8. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction des risques encourus, une provision pour dépréciation est constituée, égale à la différence entre la valeur d'inventaire ainsi déterminée et la valeur nette comptable.

3.9. FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés à l'actif en charges à étaler et sont amortis sur la durée de l'emprunt.

3.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat d'approvisionnement conclu avec la société Laboratoires Clarins qui détient les stocks destinés à Clarins SAS, il est estimé :

- une provision pour mévente évaluée sur le risque d'écoulement des produits stockés sur le site industriel ;
- une provision à rotation lente qui évalue le risque de non-utilisation des stocks non mouvementés.

3.11. OPERATIONS EN DEVISES ET COUVERTURES DE CHANGE

Les transactions réalisées en devises sont enregistrées aux cours de change en vigueur à la date de ces transactions. Tous les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis aux cours de clôture.

Les différences de change résultant de la conversion des actifs et passifs en devises sont portées en "Ecart de conversion".

Lorsque la position nette des pertes et gains sur les dettes, créances et éventuels instruments financiers sur les opérations commerciales, appréciée par devise, fait apparaître une perte latente, une provision pour perte de change latente est alors constatée en résultat d'exploitation dans les comptes de charges d'exploitation diverses.

Les disponibilités sont converties au cours de clôture en contrepartie du résultat financier.

Les éventuels prêts en devises sont convertis au cours de clôture en contrepartie des comptes de pertes et gains latents. La valeur de l'instrument financier correspondant à l'écart entre le cours historique et le cours de couverture est constatée en contrepartie du résultat financier. Si par devise, la position nette des pertes et gains sur les prêts et les instruments financiers associés donne lieu à une perte, une provision pour pertes de change latentes est constatée en résultat financier.

L'ensemble de la fabrication des produits étant situé en France, l'exposition de la société au risque de change existe essentiellement sur les ventes en devises étrangères de la société à ses filiales de distribution et à ses agents exclusifs étrangers.

La société a mis en place un contrat d'affacturage qui porte sur la quasi-totalité des créances export. Le risque de change se trouve transféré à la société d'affacturage Factofinance, permettant à la société de ne pas contracter d'instruments dérivés sur les flux commerciaux.

3.12. INSTRUMENTS FINANCIERS LIES A LA DETTE

La société peut utiliser des instruments financiers pour réduire ses risques de taux d'intérêt.

Les primes afférentes sont alors comptabilisées à l'actif et étalées sur la durée du contrat. Les différentiels de taux versés ou reçus pour chaque période de référence sont comptabilisés en charge ou en produit financier.

Les instruments financiers sont réévalués à la clôture. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.13. ENGAGEMENTS DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE ET D'INDEMNITES DE DEPART

La société verse les contributions appelées par ses assureurs au titre des suppléments de retraite et des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés. Aucune provision pour charge n'est constatée pour ce qui concerne l'engagement de versement futur des indemnités. La note 19.3 précise cet engagement financier.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

La société verse, selon les textes en vigueur en France, des cotisations assises sur les salaires aux organismes sociaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Régimes à prestations définies

Afin de couvrir ses engagements de retraite, Clarins verse aux sociétés d'assurance chargées de la gestion des fonds des sommes destinées au paiement futur des charges correspondantes.

3.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est indiqué avant déduction des escomptes de règlement et après déduction des remises et des ristournes de fin d'année.

4. ACTIF BRUT IMMOBILISE

4.1 VARIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

La variation de l'actif brut immobilisé s'analyse comme suit :

Au 31 décembre en K€	2020	Acquisitions	Cessions / Sorties	Virements de poste à poste	2021
Immobilisations incorporelles	995 333	14 650	(11 124)	10 676	1 009 535
Immobilisations en cours	26 178	21 604	(446)	(10 676)	36 661
	1 021 511	36 254	(11 569)	--	1 046 196
Immobilisations corporelles					
Terrains	237	--	--	--	237
<u>Décomposables</u>					
Structure gros œuvre	4 413	2	--	2	4 416
Lots techniques	3 225	--	--	--	3 225
Lots de second œuvre	1 346	--	--	--	1 346
Lots d'aménagement	1 137	(0)	--	35	1 173
<u>Non Décomposables</u>					
Equipements divers	20 850	385	0	48	21 284
Immobilisations en cours	87	4	--	(85)	6
	31 296	391	0	--	31 686
Immobilisations financières					
Titres	426 263	95 062	0	--	521 324
Créances rattachées à des participations	1 433 596	523 538	(1 433 800)	--	523 335
Autres	71 657	284	(46 553)	--	25 388
	1 931 517	618 884	(1 480 353)	--	1 070 047
Total	2 984 323	655 529	(1 491 922)	--	2 147 929

4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les principaux investissements réalisés par la société ont concerné les investissements incorporels pour 36 254 K€ qui se décomposent principalement en différents projets informatiques (renforcement du backoffice et développement du digital)

Les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles sont principalement liées à la sortie des immobilisations liées au projet SCOOP.

4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La variation des immobilisations financières sur la période provient des éléments suivants :

*Augmentation de 618 884 K€ soit :

- Augmentation de capital de Red Invest pour 94 950 K€
- Augmentation de capital du Domaine Clarins pour 100 K€
- Constitution de trois nouvelles filiales Clarins Azur, Clarins Horizon et Clarins Firmament d'un montant de capital à 1K€ chacune
- Nouveau prêt Red Invest de 505 317 K€ par résiliation de la convention de compte-courant
- Intérêts à recevoir sur le prêt Red Invest 1 221K€
- Intérêts à recevoir sur le prêt Clarlux de 271 K€
- Dividendes à recevoir de Clarins BV pour 17 000 K€
- Divers : 22 K€

* Diminution de 1 480 353 K€ soit :

- Prêt Red Invest de 1 350 000 K€ et intérêts de 2 800 K€
- Règlement des dividendes de Clarins BV au titre de l'exercice 2020 : 81 000 K€
- Diminution du prêt Clarlux à hauteur de 45 747 K€ en règlement de la distribution exceptionnelle de réserves
- Intérêts payés sur le prêt Clarlux pour la période de Juillet 2020 à Juin 2021 : 739 K€
- Divers : 67 K€

5. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

La variation des amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé s'analyse comme suit :

Au 31 décembre en K€	2020	Augmentations	Dotations Exceptionnelles	Cessions / Sorties	Reprises	2021
Immobilisations incorporelles	45 391	9 542	--	(11 124)	0	43 809
Immobilisations corporelles						
Terrains	--	--	--	--	--	--
<u>Décomposables</u>						--
Structure gros œuvre	2 160	216	--	--	--	2 376
Lots techniques	1 926	199	--	--	--	2 125
Lots de second œuvre	987	74	--	--	--	1 061
Lots d'aménagement	981	110	--	--	--	1 091
<u>Non Décomposables</u>						--
Equipements divers	15 071	1 759	--	0	--	16 830
	21 125	2 358	--	0	0	23 483
Autres Immobilisations Corporelles	--	--	--	--	--	--
Immobilisations financières						--
Titres	59 246	774	--	0	(8 723)	51 297
Total	125 762	12 674	--	(11 124)	(8 723)	118 589

Les dépréciations des titres ont été mouvementées suivant les dotations et reprises ci-dessous :

Au 31 décembre en K€	2020	Dotations	Reprises	2021
My Blend	25 041	630		25 671
Ginkgo	23 635	144		23 780
Le Domaine Clarins	291		(34)	257
Clarins Mexico	1 196			1 196
KK Japon	394			394
CGNA	8 689		(8 689)	--
Total	59 246	774	(8 723)	51 297

Sur la base du tableau des flux de trésorerie réalisé à fin 2021, la valeur intrinsèque de la filiale nous a conduit à reprendre intégralement la provision sur les titres de CGNA.

6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Clients	72 088	26 473
Effets à recevoir	--	--
Total valeur brute	72 088	26 473
Provisions pour dépréciation	(162)	(162)
Total valeur nette	71 927	26 311

La partie à plus d'un an des créances clients et comptes rattachés se monte à 164 K€ au 31 décembre 2021.

7. AUTRES CREANCES

7.1 AUTRES CREANCES

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Etat - créance d'IS	--	11 526
Etat - autres créances	9 780	8 162
Comptes courants d'intégration fiscale	568	--
Autres comptes courants	29 315	33 815
Autres	97	487
Total valeur brute	39 759	53 990
Dépréciations des comptes courants	(1 666)	--
Total valeur nette	38 093	53 990

Les autres créances, toutes à moins d'un an, incluent principalement des comptes courants inscrits au nom des sociétés du Groupe pour 29 882 K€.

Au 31/12/2021, une dépréciation des comptes courants a été constituée sur la société My Blend pour un montant de 1 666 K€.

7.2 PRODUITS A RECEVOIR

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Intérêts sur créances rattachés à des participations	1 018	2 596
Intérêts courus sur prêts	115	583
Clients, factures à établir	66 456	15 425
Produits à recevoir Etat	--	--
Fournisseurs Avoirs à recevoir	--	63
Intérêts courus bancaires	22	16

La hausse du poste Clients, factures à établir s'explique par les royalties et les services intragroupes facturés en janvier 2022 au titre de l'année 2021.

7.3 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ces charges de 10 258 K€ comprennent essentiellement l'étalement des redevances versées sur la durée d'utilisation autorisée des droits mannequins et photographiques, le loyer du 1er trimestre 2022 du siège de l'avenue de la porte des Ternes, la convention d'animation de la holding du groupe et des charges relatives à la mise en place du renforcement du back office.

8. CAPITAL SOCIAL, PRIMES D'EMISSION ET RESERVES

Au 31 décembre en K€	31/12/2020	Affectation Résultat	Dividendes	Résultat 2021	Variation prov réglementées	31/12/2021
Capital	164 023					164 023
Primes émission, apport, bons souscription...	155 273					155 273
Réserve légale	16 402					16 402
Réserves réglementées	155 890					155 890
Autres réserves	800 060	500 000	-800 000			500 060
Report à nouveau	130 583	702 920	-20 855			812 648
Résultat	1 202 920	-1 202 920		44 113		44 113
Provisions réglementées	1 566				1 107	2 673
Capitaux propres	2 626 718	0	-820 855	44 113	1 107	1 851 082

8.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est constitué au 31 décembre 2021 de 328 046 208 actions d'une valeur nominale de 0,5 €.

8.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital social est composé de :

Nombre d'actions	328 046 208
- Capital avec droit de vote A	228 647 328
- Capital sans droit de vote B	80 640 000
- Catégorie C	18 758 880
Valeur nominale	0,50 €
Montant du Capital social	164 023 104 €

8.3 PRIMES D'EMISSION ET D'APPORT

Les primes d'émission figurant au bilan représentent la différence entre la valeur nominale des actions émises et le montant des apports extérieurs reçus en numéraire ou en nature par CLARINS lors de l'émission des actions constituant le capital. Comme expliqué dans la note 3.1, les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission pour leur montant net.

Les primes de fusion figurant au bilan représentent la différence entre la valeur nominale des actions émises et le montant des apports des sociétés absorbées reçus en numéraire ou en nature par CLARINS lors de l'émission des actions constituant le capital.

8.4 RESERVES SPECIALES

Le montant des réserves indisponibles s'élève à 155 890 K€ :

- 20 K€ de reliquat de préservation des droits des attributaires d'actions de catégorie C et des titulaires de BSAP,
- 155 870 K€ provenant de la réduction de capital du 21 novembre 2011 par voie de réduction du nominal de toutes les actions de 1 € à 0.50 €.

8.5 AUTRES RESERVES

En date du 18 janvier 2021, les associés de la société Clarins ont décidé de la distribution exceptionnelle d'une partie du compte « Autres Réserves » pour la somme de 800 000 K€.

Compte tenu de cette distribution, le poste « Autres Réserves » a été ramené à la somme de 60 K€

Après affectation du résultat 2020, le poste « Autres Réserves » a été porté de 60 K€ à 500 060 K€.

8.6 PLANS D'ACTIONS EN COURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de plan d'action en cours au 31 décembre 2021.

9. PROVISIONS

Au 31 décembre en K€	31/12/2020	Apport fusion	Dotations	Reprises		31/12/2021
				utilisées	non utilisées	
Provisions règlementées						
Amort. dérogatoires	1 566	--	1 144	(37)	--	2 673
Provisions						
Provisions pour risques	13 166	--	11 861	(6 244)	(1 936)	16 848
Provisions pour charges	3 276	--	5 997	(1 949)	(210)	7 114
Total	18 007	--	19 003	(8 230)	(2 146)	26 635

Les provisions pour risques comprennent les provisions pour mévente de produits pour 12 444 K€ et une provision pour risque financier filiale.

Les provisions pour charges sont essentiellement constituées de provisions pour charges de personnel.

10. ECHEANCIER DES DETTES AVANT REPARTITION

10.1 SITUATION DES EMPRUNTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les dettes financières diverses incluent principalement des comptes courants inscrits au nom des sociétés du Groupe pour 231 912 K€.

La participation des salariés représente les montants dus à long terme aux salariés de la société au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise et bloqués pendant une période de cinq ans.

En 2018, la société a mis en place un programme de titres de créances négociables à court terme (« Negotiable European Commercial Paper – NEU CP »). Le solde des Emprunts Neu CP au 31/12/2021 s'élève à 15 000 K€ à échéance au plus tard le 03/02/2022.

Au 31 décembre en K€	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an et moins de cinq ans	Dont à plus de 5 ans
Solides créditeurs de banque	--	--	--	--
Dettes financières diverses	232 515	231 912	--	604
Emprunt CT (NEU CP)	15 000	15 000	--	--
Participation des salariés	12 514	2 234	10 280	--
Total	260 029	249 145	10 280	604

10.2 PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés représente les montants dus à long terme aux salariés de la société au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise et bloqués pendant une période de cinq ans.

Les échéances de remboursement (y compris les intérêts courus) du fonds de participation, qui auront lieu le 1er juin de chaque exercice sont les suivantes :

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
2021		2 092
2022	2 234	2 201
2023	2 554	2 499
2024	2 886	2 853
2025	3 008	3 006
2026	1 832	--
Partie à plus d'un an	10 280	10 558
Partie à moins d'un an	2 234	2 092
Total	12 514	12 650

11. ECHEANCIER DES DETTES AVANT REPARTITION

11.1 DETTES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre en K€	Montant Brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an et moins de cinq	Dont à plus de 5 ans
Avances & acomptes reçus sur commandes	37 863	37 863	--	--
Dettes fournisseurs	52 276	52 276	--	--
Dettes fiscales et sociales (1)	23 852	20 462	--	3 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 004	9 004	--	--
Autres dettes	7	7	--	--
Produits constatés d'avance	912	345	567	--
Total	123 914	119 958	567	3 389

(1) Participation des salariés 2021 à + de 5 ans : 3 389 K€

11.2 CHARGES A PAYER

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Intérêts courus	0	24
Factures à recevoir biens & services	26 189	16 288
Factures à recevoir immobilisations	7 308	5 813
Dettes de personnel	9 225	7 611
Participation des salariés	5 129	4 916
Dettes envers les organismes sociaux	4 927	3 684
Dettes envers l'Etat	35	36

12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ces produits d'un montant de 912 K€ concernent des refacturations d'utilisation de logiciels aux entités du Groupe.

13. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Au 31 décembre en K€	2021	2020
France	23 045	234
Europe (hors France)	85 793	116 550
Autres pays	73 400	39 444
Ventes de marchandises	182 238	156 229
France	35 213	39 236
Europe (hors France)	12 899	14 569
Autres pays	30 170	26 605
Ventes de Prestations de services	78 282	80 409
Total	260 520	236 638

14. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE

La révision du taux de marge nette d'exploitation des filiales européennes a conduit à des ajustements en fin d'année comptabilisés en charges et produits de gestion courante. L'impact dans les comptes de la société au 31 décembre 2021 se traduit par un produit de 0 K€ (1 074 K€ en 2020) et une charge de 33 026 K€ (17 261 K€ en 2020).

Le résultat de change portant sur les flux commerciaux s'élève à une charge nette de 115 K€.

Le montant net des royalties perçus ou à percevoir au titre de l'exercice s'élève à 66 388 K€ (32 991 K€ en 2020).

15. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Produits	93 543	85 828
Charges	(5 856)	(15 340)
Résultat	87 687	70 488

Les produits financiers de l'exercice 2021 incluent principalement les dividendes reçus de filiales pour un montant de 81 168 K€ (2020 : 81 000 K€), la reprise de provision sur les titres de la filiale CGNA pour 8 689 K€ et des intérêts sur prêt et créances pour 3 212 K€.

Les charges financières de l'exercice 2021 sont constituées principalement par la dépréciation des titres des sociétés My Blend (630 K€) et Ginkgo (144 K€) ainsi que la dotation aux provisions pour risque financier complémentaire pour la société My Blend à hauteur de 4 257 K€.

16. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Au 31 décembre en K€	2021	2020
Produits	2 368	1 370 784
Charges	(4 113)	(172 516)
Résultat	(1 745)	1 198 268

Le résultat exceptionnel de 2020 intégrait la plus-value de cession de l'activité Parfums cédée en mars 2020.

17. IMPOTS SUR LES BENEFICES

17.1 VENTILATION DE L'IMPOT

La ventilation de l'impôt pour l'exercice 2021 entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments est la suivante :

Au 31 décembre en K€	Résultat comptable avant impôt	Impôt	Résultat net
Courant	45 040	24	45 016
Exceptionnel	(1 745)	(3 092)	1 347
Participation	(3 388)	(1 138)	(2 250)
	39 907	(4 206)	44 113

17.2 SITUATION FISCALE LATENTE

Les décalages entre les règles fiscales et comptables et les impositions latentes se traduisent par un actif d'impôts de 186 K€ (2020 : actif d'impôts de 496 K€).

Au 31 décembre en K€	31/12/2020	Variation	31/12/2021
Amortissements dérogatoires	1 566	1 107	2 673
Participation des salariés	(3 303)	(85)	(3 388)
Ecart de conversion	(3)	3	1
Provision pour risques et charges	1	(1)	(1)
Intérêts Factofinance	(7)	4	(3)
Situation fiscale latente	-1 746	1 028	-718
Actif d'impôt	496	310	186
Passif d'impôt	-	-	-

Le taux d'imposition pris en compte pour le calcul des impôts différés est de 25.83 %.

17.3 CONTROLES ET CONTENTIEUX FISCAUX

La créance vis-à-vis du Trésor de 5135 K€, issue de la procédure amiable entre l'Etat français et l'Etat allemand, a été remboursée au cours de l'année 2021.

Un contrôle fiscal a démarré en septembre 2021, et portant sur les exercices 2018 à 2020. A la clôture, la Société n'a reçu aucune proposition de rectifications, le contrôle se poursuivant sur 2022.

17.4 INTEGRATION FISCALE

Voir les Faits Marquants de l'exercice.

18. INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

La levée d'option du crédit-bail du site de fabrication de Pontoise a été effectuée le 20/09/2021 au prix de 1 €. Ce crédit-bail avait été signé pour une période de 12 ans le 20/05/2009 pour un montant de 19 500 K€.

19. ENGAGEMENTS

19.1 ENGAGEMENTS DONNES

Au 31 décembre en K€	2021	Dt Entreprises liées	2020
Cautions bancaires	3 577	3 517	29 578
Engagements de crédit-bail	0	0	1 336
Engagements de loyers	58 961	58 374	68 512
Commandes fermes d'immobilisations	2 990	0	1 758
Engagements divers	175	0	191
Engagements de retraite	3 503	0	5 095
Total	69 206	61 891	106 469

Dans le cadre de la cession de l'activité parfums, un certain nombre de garanties sur des passifs éventuels de natures diverses ont été donnés dont les échéances tombent à différentes dates dont la plus lointaine est 5 ans après la date de cession.

19.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Au 31 décembre en K€	2021	Dt Entreprises liées	2020
Loyers	38 887	38 887	24 394
Total	38 887	38 887	24 394

19.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'évaluation des engagements de versement des indemnités de retraite conventionnelles et des indemnités liées au régime de retraite complémentaire est calculée selon la méthode actuarielle en prenant en compte les actifs de couverture à la clôture.

Les engagements actuariels calculés en 2021 intègrent la décision de l'IFRIC de mai 2021. Elle consiste à considérer que l'engagement doit être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation retenu est de 0,80% ;
- Le taux de rendement espéré à LT des actifs financiers est fixé à 0,80%
- Le taux d'inflation retenu est de 1,80%. Il reflète le taux d'inflation à LT attendu dans l'environnement économique du pays dans lequel le régime est en vigueur.
- Le taux d'augmentation de salaire prend en compte l'augmentation liée à l'inflation, à l'amélioration de la productivité, à l'ancienneté, aux promotions et autres facteurs. Il varie de 2,20 à 3,20% en fonction des catégories de population concernées.
- L'âge de départ à la retraite varie de 60 à 65 ans selon statut et date de naissance
- Le taux de charges sociales étant de 48%.

Les engagements nets au titre des indemnités de départ en retraite évalués à la date du 31 décembre 2021, en tenant compte des actifs de couverture à cette date et des écarts actuariels, s'élèvent à 3 503 K€ (5 095 K€ en 2020). Pour les contrats de retraite complémentaire les engagements nets s'élèvent à - 207 K€ (-83 K€ en 2020).

20. EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHE

20.1 COUVERTURE DES RISQUES DE TAUX

Néant

21. DONNEES SOCIALES

21.1 EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Au 31 décembre	2021	2020
Cadres	446	418
Agents de maîtrise, techniciens	33	35
Employés, ouvriers	46	40
Total	525	493

21.2 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS SOCIAUX

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice 2021 aux dirigeants sociaux de la société au titre de leur mandat social se sont élevées à 4 221 K€.

22. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2021

	Capital	Primes et réserves avant affectation des résultats de l'exercice (1)	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice (1)	Dividendes encaissés ou à recevoir par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<i>En milliers d'euros ou d'unités monétaires nationales</i>										
SOCIETES										
I - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de Clarins										
A - Filiales										
Clarins OOO - Russie	361 824 KRUB	998 768 KRUB	60%	4 760K€	4 760K€			5 279 641 KRUB	237 676 KRUB	--
Clarins Group North America Inc - Etats-Unis d'Amérique	44 444 KUSD	- 17 798 KUSD	54%	28 331K€	28 331K€			42 737 KUSD	497 KUSD	--
Clarins Gmbh - Allemagne	18 105K€	-710K€	100%	18 095K€	18 095K€			45 842K€	3 474K€	--
Clarins SA - Suisse	6 500 KCHF	12 181 KCHF	100%	3 930K€	3 930K€			38 370 KCHF	1 162 KCHF	--
Clarins BV - Pays Bas	40 301K€	31 640K€	100%	210 832K€	210 832K€			--	89 367K€	57 000K€
Laboratoires Clarins - France	30 000K€	96 211K€	100%	55 349K€	55 349K€	22 087K€	56K€	308 906K€	11 269K€	--
Clarins France - France	8 217K€	2 224K€	100%	50 267K€	50 267K€	25K€		94 560K€	2 545K€	--
Ginkgo - France	50K€	819K€	100%	24 504K€	724K€			92K€	- 159K€	--
My Blend - France	1 000K€	-390K€	100%	25 671K€	0K€	1 666K€		99K€	- 6 534K€	--

II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

A - Filiales non reprises au paragraphe 1

a) filiales françaises				96 962K€	96 705K€	281K€	119K€			--
b) filiales étrangères				2 614K€	1 024K€	4 144K€	0K€			24 168K€

B - Participations non reprises au paragraphe 1

a) dans les sociétés françaises				--	--	--	--			--
b) dans les sociétés étrangères				9K€	9K€	0K€	--			0K€

(1) Données sociales établies selon les règles comptables en vigueur dans chaque pays.

23. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

FAMILLE C
12 avenue de la Porte des Ternes
75017 PARIS
814 868 550 RCS PARIS

La société Famille C établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la société Clarins sont intégrés suivant la méthode de l'Intégration Globale.